

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°169

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 DÉCEMBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 03 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 27 novembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtout, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, GILLY Jean Paul, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : BUTT Zishan.

Représentés par :

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Gilbert FAUCHEUX

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Monsieur Hadji-Gavrill

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Enseignement

**OBJET : Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires.
Année scolaire 2020/2021**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

Vu le budget communal de l'exercice en cours ;

Vu les statuts de la coopérative scolaire ;

Considérant l'avis de la Commission chargée d'examiner les diverses demandes d'aides aux projets pédagogiques initiés par les écoles maternelles et élémentaires et afin de concrétiser leurs initiatives pour l'intérêt que représentent ces projets pour les élèves, il convient d'attribuer des subventions à ces écoles pour un montant total de 10 800 €;

Adoption à l'unanimité par 52 pour

DELIBERE :

ALLOUE une subvention au profit des écoles suivantes :

MATERNELLE TAOS AMROUCHE

- 300 € pour le projet "Les petits scientifiques"

MATERNELLE MARC BLOCH

- 700 € pour le projet "Création d'un espace Dojo".

MATERNELLE FRANCOISE DOLTO

- 300 € pour le projet "Conte-moi une histoire- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

MATERNELLE FRANCINE FROMOND

- 300 € pour le projet "Jardinage".

MATERNELLE LOUISE MICHEL

- 200 € pour le projet "Médiation animale",
- 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

- 300 € pour le projet "Le langage des émotions".

MATERNELLE SAINT JUST

- 500 € pour le projet "Retour à la terre".

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

- 150 € pour le projet "Cuisine".

ECOLE CHARLOTTE DELBO

- 426 € pour le projet "Le théâtre dans tous ces états- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)",
- 1 000 € pour le projet "Création d'un roman graphique- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

ECOLE FIRMIN GEMIER

- 443,25 € pour le projet "C'est quoi être riche- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

ECOLE FRIDA KAHLO

- 600 € pour le projet "Cinq enquêtes sur le monde",
- 600 € pour le projet "Voyage au cœur de l'art".

ECOLE PAUL LANGEVIN

- 1 000 € pour le projet "Jardin".

ECOLE WANGARI MAATHAI

- 550 € pour le projet "Basket-ball",
- 250 € pour le projet "Parkour",
- 369 € pour le projet "Comédie musicale",
- 1 000 € pour le projet "Film muet à l'école- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

ECOLE JEAN MACE

- 200 € pour le projet "Ateliers compétences psychosociales",
- 160 € pour le projet "Création d'un cadran analemattique".

ECOLE ALBERT MATHIEZ

- 126,75 € pour le projet "Le rêve- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

ECOLE ROBESPIERRE

- 109 € pour le projet "Lecture et écriture",
- 260 € pour le projet "Jardin".

ECOLE MALALA YOUSAFZAI

- 300 € pour le projet "Sorties culturelles",
- 506 € pour le projet "Graines de reporters".

DIT que ces sommes seront versées sur la coopérative des écoles.

DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :

- ✓ 65738.211 (65738.211.303) pour 2 900 euros,
- ✓ 65738.212 (65738.212.303) pour 7 900 euros.

Reçue en préfecture le : 10/12/20

Accusé en préfecture :

93-219300019-20201203-lmc117893-DE-1-1

Publiée le : 10/12/20

Certifiée exécutoire : 10/12/20

Le Maire,

Karine FRANCOLET

